



Dossier d'inscription à la sélection

Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Rentrée Septembre 2024

ENVOYER VOTRE DOSSIER A L'ADRESSE SUIVANTE

Campus BUC Ressources

Service des sélections

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

1 bis rue Louis Massotte 78530 BUC

DATES A RETENIR

- Date limite de réception de votre dossier : Jeudi 11 Janvier 2024
- Date d'envoi de votre convocation : Jeudi 25 Janvier 2024 par email
- Date de la sélection : Jeudi 01 Février 2024
- Date d'envoi de votre résultat : Mardi 06 Février 2024 par email

Réunion d'information : Mercredi 20 Décembre 2023 (à distance)

La sélection se déroule sur une journée.

Le candidat doit passer 2 épreuves d'admission. Une épreuve écrite : d'une durée de 2h sur une analyse de texte.
Un entretien individuel de motivation d'une durée de 30 minutes.



Accès aux personnes en situation de handicap

Nos formations peuvent être mises en accessibilité au regard de votre état de santé. Nous sommes à vos côtés pour identifier les aménagements les plus adaptés. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : handi.campus@seay.fr



Agrafer une photo
OBLIGATOIRE

FICHE INSCRIPTION SELECTION - RENTREE SEPTEMBRE 2024

FORMATION – Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

PARTIE 1 – Coordonnées du candidat :

- Nom de naissance :
- Nom d'usage :
- Prénom(s) :
- Date de naissance : / /
- Ville de naissance :
- Département de naissance :
- Email :@.....
- Mobile : / / / /
- Adresse postale complète :
.....
- Contact en cas d'urgence (Nom + Téléphone):
- Reconnaissance Travailleur Handicapé :
- Demandez-vous à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection :
.....

PARTIE 2 – Cas de dispense de l'épreuve écrite

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter aux sélections d'entrée en formation. Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité, les candidats titulaires d'un des diplômes, certificats ou titres mentionnés ci-dessous :

- Diplômes, certificats ou titres homologués ou inscrits au RNCP niveau IV minimum
- Baccalauréat ou d'un diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
- BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS animation sociale
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile
- Diplôme d'Etat d'assistant familial
- Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- Les candidats en parcours post-VAE bénéficiant d'une décision du jury VAE (en cours de validité).
- Les candidats lauréats de l'Institut du Service Civique.



PARTIE 3 – Financement de votre formation : 4 modalités de financement, 1 seul choix possible :

Précisez la situation qui vous correspond

Choix n°1 – Mon employeur

- En cours de demande
- Validé. Indiquez les coordonnées complètes de votre employeur :
Nom de l'organisme :
Nom du représentant légal :
Adresse de l'organisme :
.....
Téléphone :
Email :

Choix n°2 – La Région Ile de France uniquement pour les personnes correspondant à au moins un des critères listés ci-dessous, Précisez la situation qui vous correspond :

- Les jeunes de moins de 26 ans et en poursuite d'études sans interruption (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant)
- Les jeunes de moins de 26 ans avec interruption de scolarité de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation
- Les jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation
- Les bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences)
- Les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)
- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par Pôle emploi
- Les apprenants relevant du SPRF (Service Public Régional de Formation)

Choix n°3 - Contrat de professionnalisation (pour intégrer cette voie, vous devez : réussir la sélection à l'entrée en formation, trouver par vos soins un employeur.

- En cours de recherche employeur
- Validé. Indiquez les coordonnées complètes de votre employeur :
Nom de l'organisme :
Nom du représentant légal :
Adresse de l'organisme :
.....
Téléphone :
Email :

Choix n°4 – Financement Personnel

- CPF
- Transition Pro
- Apport personnel

PIECES A FOURNIR DANS VOTRE DOSSIER :

1. La « FICHE INSCRIPTION SELECTION » dûment remplie **avec photo**
2. Copie de votre Carte d'identité ou Passeport **en cours de validité** et Titre de séjour **en cours de validité pour les personnes nées hors de l'union européenne**
3. Si vous êtes dispensé de l'épreuve écrite, fournir la preuve avec un des documents suivants :
 - Copie du diplôme (voir la liste dans la PARTIE 2)
 - Copie attestation d'inscription en parcours VAE en cours de validité
 - Copie de votre attestation en tant que Lauréat du Service Civique
4. Un chèque d'un montant de 30 euros à l'ordre de BUC Ressources si vous êtes dispensé de l'épreuve écrite. Sinon un chèque de 60 euros si vous n'êtes pas dispensé. Indiquez votre nom et prénom au dos ainsi que la formation souhaitée. En cas d'annulation de la part du candidat, les remboursements seront possibles uniquement si votre demande est effectuée par écrit (email à l'attention de : Mme TIMOTEO atimoteo@seay.fr dans un délai de 7 jours minimum avant la date de la sélection.)
5. Votre Curriculum Vitae avec photo
6. Une lettre de motivation. Indiquez à minima dans votre lettre les réponses aux questions suivantes :
 - Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
 - Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?
 - Comment imaginez-vous le quotidien d'un Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale ?
 - Citez au moins 3 types de missions qu'un Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale peut être amené à réaliser ?
 - Dans quel(s) type(s) d'institution(s) aimeriez-vous effectuer votre premier stage ? Pourquoi ?
7. Uniquement si vous faites une demande de financement par la Région IDF : fournir le justificatif adéquat en fonction de votre critère :

Critère région	Justificatif à fournir
○ Les jeunes de moins de 26 ans et <u>en poursuite d'études sans interruption</u>	→ Si vous êtes dans cette catégorie vous devez passer votre sélection obligatoirement via PARCOURSUP.
○ Les jeunes de moins de 26 ans <u>avec interruption de scolarité de moins de 2 ans</u> avant le démarrage de la formation	→ Fournir une copie de votre dernier certificat de scolarité
○ Les jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai <u>d'un an avant l'entrée en formation</u>	→ Fournir une attestation de votre mission locale
○ Les bénéficiaires d'un PEC	→ Fournir une attestation en tant que bénéficiaire d'un PEC
○ Les bénéficiaires du RSA	→ Fournir une attestation en tant que bénéficiaire du RSA
○ Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par Pôle emploi	→ Fournir une attestation POLE EMPLOI
○ Les apprenants relevant du SPRF	→ Fournir une attestation du Service Public Régional de Formation

8. L'accusé de réception du règlement intérieur des sélections



ACCUSE RECEPTION REGLEMENT INTERIEUR SELECTION

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Certifie avoir pris connaissance via le site Internet ([REGLEMENT-INTERIEUR-SELECTION-TISF.pdf](#)
([buc-ressources.org](#)) du Règlement Intérieur des Sélections de la formation (nom de la
formation) de BUC Ressources et m'engage à le
respecter.

Date et Signature,
Précédée de la mention « lu et approuvé »